

À une séance ordinaire du conseil de la Municipalité de Hérouxville tenue, le quatorzième (14^e) jour de février 2023, à 19 h 30 au lieu habituel des séances, sont présents Monsieur le Maire Bernard Thompson et les conseillers et conseillères suivants(es) : Madame Véronique Doucet, Madame Isabelle Clément, Madame Diane Jacob, Monsieur Michel Tremblay, Madame Helene Gilbert et Monsieur Yvan Bordeleau.

Monsieur Bernard Thompson, maire agissant à titre de président de l'assemblée.

Ce conseil formant quorum.

Assistent également à la séance: Madame Denise Cossette, directrice générale et greffière-trésorière et Madame Sabrina Charland, inspectrice municipale en bâtiment et en environnement et directrice générale adjointe.

02 Lecture et adoption de l'ordre du jour

2023-02-11

Proposé par : Mme Helene Gilbert
Et résolu d'adopter l'ordre du jour suivant :

- 01 Mot de bienvenue
- 02 Lecture et adoption de l'ordre du jour
- 03 Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 10 janvier 2023
- 04 Adoption des comptes à payer au 31 janvier 2023
- 05 Adoption des états financiers au 31 janvier 2023
- 06 Correspondance
- 07 Journée de la persévérance scolaire
- 08 Demande d'appui financier 125^e anniversaire de Lac-aux-Sables
- 09 Journée nationale de promotion de la santé mentale positive
- 10 Croix rouge – second amendement de prolongation de la lettre d'entente Service aux sinistrés
- 11 Refinancement d'une somme de 29 301 \$ (Prêt 1 – dossier puits d'eau potable)
- 12 Présentation du projet de règlement # 190-97-2023 – rémunération des élus
- 13 Avis de motion – règlement sur la rémunération des élus
- 14 Programme de soutien des municipalités dans leurs actions pour le climat
- 15 Demande de partenariat – utilisation du véhicule des premiers répondants pour le Grand Défi Pierre Lavoie
- 16 Affaires diverses :
 - .1 Démarche de la MRC de Mékinac – dossier Municipalité « Ami des Enfants »
 - .2 Projet dans le cadre du Mois de l'Arbre et des Forêts
 - .3 Renouvellement du mandat des membres du comité consultatif d'urbanisme et nomination d'un membre substitut
 - .4 congrès ADMQ et COMBEQ
- 17 Questions :
- 18 Levée de la séance

– Adoptée à l'unanimité des conseillers(ères) -

03 Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 10 janvier 2023

2023-02-12

Proposé par : M. Yvan Bordeleau
D'adopter le procès-verbal de la séance ordinaire du 10 janvier 2023.

- Adoptée à l'unanimité des conseillers(ères) –

04 Adoption des comptes à payer au 31 janvier 2023

2023-02-13

Proposé par : Mme Diane Jacob
D'adopter les comptes à payer au journal des déboursés du 31 janvier 2023 pour un montant de 86 962.94 \$. D'approuver les paiements faits par Accès D en janvier pour un montant de 10 783.18 \$. D'approuver les salaires nets versés en janvier pour un montant de 23 985.71 \$.

- Adoptée à l'unanimité des conseillers(ères) -

05 Adoption des états financiers au 31 janvier 2023

2023-02-14

Proposé par : Mme Diane Jacob
D'adopter les états financiers au 31 janvier 2023. QUE ce conseil a pris connaissance des écritures au journal général du 31 janvier 2023.

- Adoptée à l'unanimité des conseillers(ères) –

06 Correspondance (résolutions)

- .1 Ministère des Finances : refinancement d'un montant de 387 200 \$ relatif à un emprunt échéant le 19 juin 2023
- .2 OMH de Mékinac : présentation des états financiers au 31 décembre 2021
- .3 Proposition d'un projet de sentiers/pistes cyclables pour les résidents d'Hérouxville
- .4 Ministre de l'Environnement : subvention de 7 054,39 \$ dans le cadre du Programme sur la redistribution aux municipalités des redevances pour l'élimination de matières résiduelles pour l'année 2022
- .5 Ministère de la Sécurité publique : transmission d'information – programme général d'indemnisation et d'aide financière lors de sinistres réels ou imminents – Tempête hivernale survenue les 23 et 24 décembre 2022, dans des municipalités du Québec

07 Journée de la persévérance scolaire

2023-02-15

CONSIDÉRANT QUE les décideurs et les élus de la Mauricie ont placé la lutte au décrochage scolaire au cœur des priorités régionales de développement, puisque cette problématique est étroitement liée à d'autres enjeux, dont l'image régionale, le bilan migratoire, la relève et la qualification de la main-d'œuvre, la santé publique et la lutte à la pauvreté;

CONSIDÉRANT QUE le décrochage scolaire a des impacts négatifs significatifs sur l'économie de la Mauricie, lesquels sont évalués à plusieurs dizaines de millions de dollars annuellement, ces impacts étant par ailleurs estimés à 1,9 milliard de dollars, aussi annuellement, à l'échelle du Québec;

CONSIDÉRANT QUE les conséquences du décrochage scolaire sont lourdes pour les individus. Une décrocheuse et décrocheur :

- Gagne 15 000 \$ de moins, annuellement, qu'un diplômé, soit environ 439 000 \$ durant toute la durée de sa vie active;
- Vit sept ans de moins qu'une diplômée et diplômé;
- A deux fois plus de risque de recourir au chômage;
- Est plus susceptible de développer certains problèmes de santé mentale, tels que la dépression, l'isolement social et les problèmes de comportement;

CONSIDÉRANT QUE les répercussions du décrochage scolaire se font sentir dans notre société sur :

- La participation à la vie citoyenne (votation, bénévolat, don de sang);
- Les taxes et impôts perçus en moins;
- Les coûts en matière de santé et de sécurité publique;

CONSIDÉRANT QU'il est moins onéreux d'agir en prévention, entre 10 000 \$ et 20 000 \$ par décrocheuse et décrocheur potentiel plutôt que 120 000 \$ par individus;

CONSIDÉRANT QUE le travail de la TREM et des acteurs mobilisés pour la réussite des jeunes permet à la région d'économiser des millions de dollars annuellement en coûts sociaux;

CONSIDÉRANT QUE plusieurs élèves accusent un retard scolaire depuis le printemps 2020 en raison de la pandémie de COVID-19, retard qui risque d'entraîner une augmentation du taux de décrochage scolaire à un moment où notre tissu social et notre économie sont aussi fragilisés par la pandémie;

CONSIDÉRANT QUE la prévention du décrochage scolaire n'est pas une problématique concernant exclusivement le monde scolaire, mais bien un enjeu social dont il faut se préoccuper collectivement, et ce, dès la petite enfance jusqu'à l'obtention par le jeune d'un diplôme qualifiant pour l'emploi, peu importe l'ordre d'enseignement;

CONSIDÉRANT QUE la TREM organise, du 13 au 17 février 2023, de concert avec le Réseau québécois pour la réussite éducative, les Journées de la persévérance scolaire en Mauricie sous le thème « Bien entourés, ils peuvent tous persévérer », que celles-ci se veulent un temps fort dans l'année pour témoigner de la mobilisation régionale autour de la prévention de l'abandon scolaire;

CONSIDÉRANT QUE les Journées de la persévérance scolaire se tiendront à nouveau cette année simultanément dans toutes les régions du Québec et qu'un nombre important de municipalités appuieront elles aussi cet événement ponctué de centaines d'activités dans les différentes communautés de la Mauricie;

IL EST PROPOSÉ PAR : Mme Véronique Doucet

DE déclarer les 13, 14, 15, 16 et 17 février 2023 comme étant les Journées de la persévérance scolaire dans notre municipalité ;

D'appuyer la Table régionale de la Mauricie (TREM) et l'ensemble des partenaires mobilisés autour de la lutte au décrochage – dont les acteurs des milieux de l'éducation, de la politique, du développement régional, de la santé, de la recherche, du communautaire, de la petite enfance, des médias et des affaires – afin de faire de la Mauricie une région qui valorise l'éducation comme véritable levier de développement de ses communautés;

D'encourager et de générer des gestes d'encouragement, de reconnaissance et de valorisation des jeunes, de manière à leur insuffler un sentiment de fierté au regard de leur parcours et à contribuer à les motiver, à leur donner un élan.

DE faire parvenir copie de cette résolution à la TREM.

- Adoptée à l'unanimité des conseillers(ères) –

08 Demande d'appui financier 125^e anniversaire de Lac-aux-Sables

2023-02-16

Proposé par : M. Yvan Bordeleau
Et résolu de verser la somme de 150 \$ comme appui financier à la réalisation du 125^e anniversaire de la municipalité de Lac-aux-Sables.

- Adoptée -

09 Journée nationale de promotion de la santé mentale positive

2023-02-17

CONSIDÉRANT QUE le 31 mars 2022, les élus·es de l'Assemblée nationale se sont prononcés à l'unanimité en faveur de la reconnaissance du 13 mars comme ***Journée nationale de la promotion de la santé mentale positive*** ;

CONSIDÉRANT QUE le Mouvement Santé mentale Québec et ses organisations membres lancent en cette journée leur Campagne annuelle de promotion de la santé mentale sous le thème **CRÉER DES LIENS et être bien entourés-es** ;

CONSIDÉRANT QUE dans le cadre de cette Campagne, de nombreux outils favorisant le renforcement de la santé mentale de la population vous sont offerts tout au long de l'année ;

CONSIDÉRANT QUE la promotion de la santé mentale positive vise à accroître et à maintenir le bien-être individuel et collectif de la population et à favoriser la résilience ;

CONSIDÉRANT QU'IL a été démontré que les municipalités peuvent jouer un rôle de premier plan pour favoriser la santé mentale positive de leurs concitoyennes et concitoyens ;

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par : Mme Diane Jacob
Et résolu :

QUE le conseil municipal de Hérouxville proclame la *Journée nationale de la promotion de la santé mentale positive* et invite les citoyennes et citoyens ainsi que toutes les organisations et institutions de sa municipalité à faire connaître les outils de la Campagne annuelle de promotion de la santé mentale sous le thème **CRÉER DES LIENS et être bien entouré-es**.

- Adoptée à l'unanimité des conseillers(ères)-

10 Croix rouge – second amendement de prolongation de la lettre d'entente Service aux sinistrés

2023-02-18

ATTENDU QUE les parties ont conclu une entente de service aux sinistrés entrée en vigueur en date du 23 avril 2020, laquelle fut modifiée par les Parties via l'Amendement n°1 entré en vigueur en date du 23 avril 2022;

ATTENDU QUE L'ARTICLE 7.4 DE L'Entente prévoit qu'elle peut être modifiée par le consentement mutuel et écrit des Parties;

ATTENDU QUE les Parties souhaitent modifier l'Article 7.1 de l'Entente afin de reporter la date de fin de l'Entente;

ATTENDU QUE les Parties souhaitent modifier l'article 7.2 de l'Entente afin d'assujettir tout renouvellement de l'Entente au consentement des Parties;

ATTENDU QUE les Parties souhaitent modifier l'article 10.1 de l'Entente afin de préciser les modalités financières de l'Entente pour l'année 2023-2024;

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par : Mme Diane Jacob
Et résolu :

QUE les parties conviennent de ce qui suit :

La durée de l'entente sera de cinq (5) ans au lieu de quatre (4) ans.

QUE la présente entente ne pourra être renouvelée, à moins d'un accord mutuel et écrit des parties.

QUE la contribution annuelle sera de 0.20 \$ par habitant pour l'année financière 2023-2024, ce qui représente un montant à payer de 268.40 \$ pour la municipalité.

- Adoptée à l'unanimité des conseillers(ères)–

11 Refinancement d'une somme de 29 301 \$ (Prêt 1 – dossier puits d'eau potable)

2023-02-19

Proposé par : Michel Tremblay
et il est résolu de procéder au refinancement d'une somme de 29 301 \$ auprès de la Caisse Desjardins de Mékinac-Des Chenaux. Le taux offert est de 6,190 % pour un terme de 5 ans.

- Adoptée à l'unanimité des conseillers(ères)–

12 Présentation du projet de règlement # 190-97-2023 – rémunération des élus

Monsieur Michel Tremblay, conseiller au siège numéro 4 fait la présentation du projet de règlement numéro 190-97-2023 portant sur le traitement des élus municipaux

13 Avis de motion – règlement sur la rémunération des élus

AVIS DE MOTION présenté par M. Michel Tremblay, conseiller au siège numéro 4, concernant la présentation, à une prochaine séance, d'un règlement modifiant le règlement n° 190-97-2022 portant sur la rémunération des élus municipaux.

14 Programme de soutien des municipalités dans leurs actions pour le climat

2023-02-20

Proposé par : Mme Isabelle Clément
Et il est résolu que le conseil municipal de Hérouxville appuie Mme Pascale Dion, coordonnatrice au développement de la zone agricole et gestionnaire des cours d'eau dans ses démarches auprès du programme de soutien des municipalités dans leurs actions pour le climat. Le projet consiste à l'ensemencement en bordure de route pour les insectes pollinisateurs, action bénéfique pour le climat.

- Adoptée à l'unanimité des conseillers(ères)–

15 Demande de partenariat – utilisation du véhicule des premiers répondants pour le Grand Défi Pierre Lavoie

2023-02-21

Proposé par : M. Yvan Bordeleau
Et il est résolu que la demande pour l'utilisation de l'unité d'urgence pour le Grand défi Pierre Lavoie du 13 et 14 mai 2023 est rejeté considérant que l'état mécanique du véhicule est incertain, dont un problème de transmission (turbo).

- Adoptée à l'unanimité des conseillers(ères)–

16 Affaires diverses :

**.1 Démarche de la MRC de Mékinac – dossier
Municipalité « Ami des Enfants »**

2023-02-22

CONSIDÉRANT la volonté manifestée et les démarches entreprises par la MRC Mékinac pour devenir *MRC amie des enfants* (MAE) et sa volonté de renouveler son accréditation ;

CONSIDÉRANT la volonté manifestée par la municipalité de Hérouxville d'intégrer la Démarche de la MRC Mékinac pour devenir *MRC amie des enfants* (MAE) et sa volonté de renouveler son accréditation ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Mme Véronique Doucet

Et résolu :

D'AUTORISER ET D'APPROUVER le dépôt à Espace MUNI du dossier de candidature pour l'obtention de de la reconnaissance *MRC amie des enfants* (MAE) ;

DE CONFIRMER que Madame Ariane Garceau, technicienne en loisirs soit le porteur du dossier *MAE pour la municipalité de Hérouxville*;

QUE la directrice générale soit autorisée à signer les documents nécessaires à cette fin ;

- Adoptée à l'unanimité des conseillers(ères)–

.2 Projet dans le cadre du Mois de l'Arbre et des Forêts

2023-02-23

Proposé par : M. Yvan Bordeleau

Et il est résolu d'autoriser Mme Ariane Garceau, technicienne en loisirs, à présenter le projet à l'Association forestière de la Vallée du Saint-Mauricie (AFVSM) dans le cadre du Mois de l'arbre et des forêts qui se déroule en mai. D'autoriser les activités qui seront offertes en lien avec ce projet.

- Adoptée à l'unanimité des conseillers(ères)–

**.3 Renouvellement du mandat des membres du comité
consultatif d'urbanisme et nomination d'un membre
substitut**

2023-02-24

Proposé par : M. Michel Tremblay

Et résolu de renouveler le mandat des membres actuels du comité consultatif d'urbanisme et de nommer, à titre de substitut, Monsieur Mario Gervais. La durée du mandat est de 2 ans.

- Adoptée à l'unanimité des conseillers(ères)–

.4 congrès ADMQ et COMBEQ

2023-02-25

Proposé par : Mme Diane Jacob
Et il est résolu d'autoriser Sabrina Charland et Denise Cossette, à assister chacune au congrès de leur association et de défrayer tous les frais inhérents à ces activités.

- Adoptée à l'unanimité des conseillers(ères)–

17 Questions

- .1 projet étudiant pour la bibliothèque, est-ce que la demande est faite
- .2 plaintes contre le déneigement
- .3 différence entre le travail qu'effectue une charrue et un loader
- .4 bacs bruns, livraison
- .5 aurait-il été possible de gérer le compost de façon local

18 Levée de la séance

2023-02-26

Proposé par : Mme Helene Gilbert
QUE la séance soit levée à 20 h 02.

- Adoptée à l'unanimité des conseillers(ères)–